

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 155

présenté par

M. Lagarde, M. Demilly, Mme Descamps, M. Favennec Becot, M. Ledoux, M. Leroy,
Mme Magnier, M. Morel-À-L'Huissier, Mme Sanquer, M. Vercamer, M. Philippe Vigier et
M. Zumkeller

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 23 par la phrase suivante :

« Les divergences stratégiques majeures avec la Turquie et la dérive extrêmement préoccupante de son régime accroissent les tensions, peuvent contribuer à la déstabilisation de l'Europe et constituent une brèche dans le dispositif de défense de l'Alliance atlantique. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

En Turquie, les répressions brutales internes, les multiples démonstrations de force à l'intérieur et à l'extérieur des frontières, le traitement des réfugiés et la complaisance préoccupante de son gouvernement à l'égard des djihadistes constituent une source de tensions et une brèche dans le dispositif de défense de l'Alliance atlantique.